

Appel à contributions pluridisciplinaires

Cet appel à contributions s'adresse aux chercheurs en **sciences humaines et sociales**.

Le numéro 1-2013 de la *Revue française des affaires sociales* sera consacré au thème **Difficultés vécues dans l'enfance et conséquences à l'âge adulte**.

Les articles sont attendus le **10 septembre 2012** au plus tard.

Difficultés vécues dans l'enfance et conséquences à l'âge adulte

La *RFAS* souhaite consacrer un dossier aux conséquences à l'âge adulte des difficultés vécues dans l'enfance. Plus précisément, le numéro veut susciter une réflexion sur les facteurs susceptibles d'affecter le développement de l'enfant¹ afin de mettre en lumière les leviers d'action pour des politiques publiques visant à améliorer le « bien-être » d'enfants devenus plus vulnérables que les autres suite à des événements difficiles.

1- De la complexité des processus en jeu

Nombre d'études se sont d'ores et déjà attachées à explorer ce thème. Elles cherchent notamment à analyser les résultats (« *outcomes* ») à l'âge adulte de difficultés rencontrées durant l'enfance. Ce type d'analyse s'attache par exemple à mettre en lumière et à comprendre les mécanismes de la transmission intergénérationnelle de la pauvreté².

Les processus en jeu sont toutefois extraordinairement complexes. D'un côté, les difficultés vécues dans l'enfance peuvent être très diverses : problèmes d'ordre familial (séparation ou décès des parents, maltraitance, etc.), conditions de vie pénibles engendrées par la pauvreté, handicaps ou accidents de santé, etc. Au problème d'identification des facteurs susceptibles d'avoir une influence s'en ajoute un second : c'est probablement le cumul d'un ensemble de facteurs, plus qu'un facteur unique, qui risque d'avoir des conséquences négatives à l'âge adulte. Comment alors évaluer et hiérarchiser leurs effets propres, et surtout évaluer l'effet de leur cumul ?

Du côté des « résultats », la complexité n'est pas moindre. En effet, les conséquences négatives à l'âge adulte peuvent elles aussi revêtir de nombreuses formes : violence contre soi-même (addiction, automutilation, etc.), violence à l'égard de l'entourage (agressions, etc.), difficultés d'insertion professionnelle et sociale, espérance de vie

1. Développement moteur, émotionnel, affectif, cognitif, langagier, social.
2. Voir, par exemple, les travaux de J. Brooks-Gunn, G.J. Duncan, S.E. Mayer et J. Bradshaw.

réduite, etc. Quelle palette de conséquences est-il alors opportun et possible de retenir ? Par ailleurs, ces « *outcomes* » peuvent différer selon les catégories de population (en fonction du sexe³, de l'âge, des milieux sociaux, etc.), selon les cultures également⁴, rendant encore plus délicat le choix des indicateurs de résultats.

La troisième difficulté est probablement encore plus redoutable. À supposer que les difficultés et leurs conséquences aient été bien identifiées, établir des relations claires et univoques entre la nature des difficultés rencontrées dans l'enfance et la nature des conséquences à l'âge adulte nécessite des approches délicates et de la prudence dans l'interprétation des résultats. Au demeurant, l'influence des expériences vécues durant l'enfance sur les situations à l'âge adulte n'est pas déterministe : tout est possible à tout âge, aucun destin n'est bien sûr écrit à l'avance. Les phénomènes de résilience (voir *infra*) en sont l'illustration.

Les connaissances actuelles laissent entrevoir que les difficultés vécues dans l'enfance, surtout dans les premières années, peuvent laisser des empreintes multiformes, parfois profondes, parfois durables sur les étapes de vie ultérieures. Investir dans l'enfant pour éviter des problèmes à l'âge adulte apparaît alors comme une politique pertinente pour une société désireuse de lutter contre les inégalités. Les connaissances disponibles, précieuses mais parcellaires, sont toutefois insuffisantes pour savoir précisément quelles politiques mettre en place pour que cet investissement soit efficace économiquement et socialement. L'ampleur des enjeux en présence justifie que la *RFAS* consacre un numéro à ce thème.

C'est non seulement un bilan des connaissances, mais aussi une réflexion méthodologique sur la manière d'appréhender les relations entre difficultés dans l'enfance et répercussions éventuelles à l'âge adulte que souhaite susciter la *RFAS*.

2- Que sait-on actuellement sur les conséquences à l'âge adulte de difficultés survenues dans l'enfance ?

La *RFAS* souhaite tout d'abord faire le point sur les connaissances actuellement disponibles concer-

nant les relations entre des circonstances difficiles vécues dans l'enfance et leurs effets à l'âge adulte. Ces circonstances peuvent renvoyer par exemple au décès ou à la séparation des parents, au placement d'un enfant dans un établissement ou dans une famille d'accueil, à l'alcoolisme ou à d'autres addictions des parents, à des violences conjugales, à la maltraitance, à des accidents de santé dans l'enfance, à la pauvreté dont les conséquences peuvent être multiples (conditions de logement dégradées, régime alimentaire perturbé par l'insuffisance des ressources, affections mal ou trop tardivement soignées, anxiété générée par l'instabilité des ressources familiales, honte, tristesse, manque de confiance en soi...).

Les conséquences de ces situations à l'âge adulte peuvent également prendre des formes très diverses, allant de problèmes psychologiques (violences à l'égard de soi-même ou à l'égard de l'environnement, dépression, addiction...) à des difficultés d'insertion professionnelle et/ou sociale, à un faible niveau de vie, ou encore des problèmes de santé, une espérance de vie réduite, une grossesse adolescente.

Un sujet intéresse tout particulièrement la *RFAS* : la résilience⁵. Comment se produisent des phénomènes de résilience ? Quels en sont les facteurs explicatifs ? Par exemple, pourquoi certains enfants pauvres ne deviennent-ils pas des adultes pauvres ? Pourquoi des enfants maltraités ne deviennent-ils pas des parents maltraitants ? Dans l'analyse de la résilience, peut-on distinguer ce qui relève d'un côté des caractéristiques individuelles, de l'autre côté des caractéristiques de l'environnement familial et/ou des influences externes (institutions éducatives, etc.) ? Alors que les études s'attachent souvent à montrer, par exemple, que les enfants pauvres présentent un risque accru de devenir des adultes pauvres, la *RFAS* souhaite aussi éclairer l'autre versant de ce phénomène.

Les analyses attendues pourront être :

- des revues de littérature synthétisant l'état des connaissances actuelles. Celles rassemblant les résultats de travaux étrangers (si possible récents) établis sur des données de panel sont en particulier les bienvenues.

3. Les garçons adoptent plus souvent des comportements suicidaires, quand les filles sont plus souvent sujettes à des problèmes alimentaires.

4. Par exemple, l'alcoolisme varie selon les pays et il peut aussi varier au niveau local dans un même pays.

5. On peut définir la résilience comme la capacité de réussir, de se développer, de s'épanouir en dépit de l'adversité. En France, c'est l'éthologue Boris Cyrulnik qui a développé le concept de résilience à partir de l'observation des survivants des camps de concentration, puis de divers groupes d'individus, dont les enfants des orphelinats roumains et des enfants des rues boliviens.

- des exploitations originales d'enquêtes, là encore si possibles récentes. Les matériaux exploités pourront être des panels, des enquêtes rétrospectives en population générale ou des enquêtes monographiques. Les données pourront porter sur la France ou sur tout autre pays.

3- Une réflexion méthodologique

Comment éclairer les relations entre difficultés survenues dans l'enfance et conséquences à l'âge adulte ?

Après avoir fait le point sur ce que l'on observe à partir des matériaux et des outils d'analyse disponibles, la *RFAS* souhaite susciter une réflexion méthodologique sur des processus complexes. Elle sollicite des propositions d'analyse des relations entre difficultés survenues dans l'enfance et conséquences à l'âge adulte. Quelles sont les limites des études actuelles ? Quels matériaux, quels outils, quelles méthodes d'analyse peut-on proposer pour éclairer ces relations ? Quelles questions, quels problèmes posent l'exploration de ces relations ? La *RFAS* est ainsi autant intéressée par des manières d'éclairer ces relations que par la présentation de résultats. Elle souhaite également des articles s'interrogeant sur les modèles théoriques pouvant rendre compte de l'impact à l'âge adulte des difficultés vécues dans l'enfance, et sur les modes de validation empirique de ces modèles.

Comment progresser dans la réflexion à partir des matériaux disponibles en France ?

De nombreux pays⁶ se sont dotés depuis plusieurs années de panels suivant des cohortes de l'enfance à l'âge adulte, permettant ainsi d'analyser le devenir des individus à la lumière des événements vécus dans l'enfance⁷. Ce n'était pas le cas en France jusqu'à récemment. Mais en mars 2011 a été mis en place un panel, Elfe, qui porte sur 20000 enfants. Les données disponibles permettront une approche globale de l'univers et du développement de l'enfant. Après diverses vagues d'interrogation étalées sur plusieurs années, les futures données devraient permettre d'éclairer des relations entre diffi-

cultés dans l'enfance et conséquences à l'âge adulte. Mais tout dépend des modalités d'interrogation des individus. La *RFAS* souhaite engager une réflexion sur ce point. Comment utiliser le panel Elfe de manière rigoureuse et utile pour l'action publique en faveur de l'enfance ? Quelles questions faut-il poser aux individus interrogés afin de récupérer une palette de conséquences captant les différentes facettes du devenir des individus ? Comment interroger les parents, les enfants, et les professionnels qui interviennent auprès d'eux pour saisir les difficultés vécues dans l'enfance : difficultés psychologiques, de santé, etc. ? Comment, et doit-on, imputer la situation difficile et/ou les souffrances de certains adultes (sans domicile fixe, personnes en prise à des maladies mentales, etc.) aux expériences vécues dans l'enfance ?

L'identification des difficultés ou souffrances auxquelles sont confrontés les enfants : un enjeu pour les politiques publiques

La mise en place de politiques publiques visant à améliorer le « bien-devenir » des enfants implique de savoir repérer ceux dont l'avenir risque d'être oblitéré par les difficultés qu'ils rencontrent actuellement. Se pose alors la question des modalités de suivi des enfants vulnérables. Identifier des populations vulnérables, comprendre la nature des risques auxquels elles sont exposées peut permettre de mettre en place des actions préventives, créant un environnement susceptible de réduire la probabilité de survenue de ces risques. Ces actions portent sur des populations, et non sur des individus, évitant ainsi une stigmatisation individuelle. De telles actions ne suppriment toutefois pas le besoin d'intervenir de manière individuelle auprès d'un enfant dont le comportement semble témoigner de difficultés rencontrées. Cela pose deux types de question : Comment former les personnes en charge d'enfants pour qu'elles aient la capacité de repérer les signes révélateurs de difficultés auxquelles est confronté un enfant ? Comment former ces personnes pour qu'elles soient en mesure de l'orienter vers les professionnels adéquats ? Un projet de suivi systématique d'enfants présentant des signes de difficulté a été proposé en France en 2007. Il a suscité une vive polémique sur le risque de stigmatisation. Quelle(s) méthode(s) de suivi des enfants vulnérables pourrai(en)t être mise(s) en place pour permettre de poser un diagnostic précoce

6. Notamment les États-Unis, le Canada, l'Angleterre, la Suède, le Danemark, la Nouvelle-Zélande et l'Irlande.

7. C. Pirus et H. Leridon recensent un ensemble de cohortes disponibles à l'étranger (Leridon H., Pirus C., « Les grandes cohortes d'enfants dans le monde », *Population*, vol.65, 2010, n° 4.

et d'organiser une intervention précoce auprès d'enfants en souffrance, tout en évitant les risques de stigmatisation? Outre des enquêtes en panel, quels autres outils pourraient être mobilisés, et comment, pour répondre aux questions d'ordre causal entre difficultés dans l'enfance et résultats à l'âge adulte?

À cet égard, les contributions éclairant les questions suivantes seront les bienvenues.

- Les procédures de signalement : Que signale-t-on? Comment fonctionne l'organisation mise en place par la loi de 2007? Sur plus longue période, quelle est l'histoire du signalement? Les juges des enfants et les services associés à leur action, ainsi que les services du conseil général sont des acteurs rencontrés par les enfants. Un travail d'enquête auprès de ces professionnels sur leur analyse du phénomène étudié et un examen des règles procédurales pour percevoir la manière dont elles permettent, ou au contraire limitent ou contraignent, la parole des familles et des enfants ont toute leur place dans le dossier de la *RFAS*. Enfin, la *RFAS* souhaiterait un examen approfondi du placement, tant sous l'angle juridique que sous l'angle des pratiques sociales, ou encore des traces psychologiques que ces décisions impliquent pour des enfants.
- Dans quelle mesure les politiques publiques concernant les enfants prennent-elles en compte leurs difficultés? Quelles sont les logiques à l'œuvre (prévention, réparation, efficacité, etc.)? Quelles réflexions sur les politiques publiques globales⁸ l'analyse des facteurs influant sur le « bien-devenir » suscite-t-elle? Des comparaisons internationales sont les bienvenues.

8. Politiques générales plutôt que programmes spécifiquement dédiés aux enfants vulnérables, politiques préventives plutôt que palliatives.

- Dans quelle mesure et comment l'institution scolaire et les lieux d'accueil des jeunes enfants prennent-ils en compte les difficultés (et lesquelles) rencontrées par les enfants?
- Quel rôle peuvent jouer la Protection maternelle et infantile (PMI) et les lieux d'accueil parents-enfants dans le devenir des enfants vulnérables?
- Comment la protection sociale prend-elle en charge les difficultés des enfants? Et quels sont les types de difficultés éventuellement pris en compte? Par exemple, en France, comment l'enfant est-il pris en compte dans les contenus des contrats d'insertion professionnelle des parents bénéficiant du RSA (Revenu de solidarité active)?
- Comment coordonner les politiques nationales et locales pour que l'autonomie accrue accordée aux différents échelons locaux (académie, établissement, département, commune) permette de mieux aider l'enfant confronté à des difficultés qui perturbent son développement et hypothèquent son avenir?
- Comment notre conception du « bien-devenir » de l'enfant interroge-t-elle le rôle des politiques publiques et des familles dans la prise en charge ou l'accompagnement des enfants confrontés à des difficultés? Cette interrogation appelle une discussion sur les questions que soulèvent des politiques publiques tentées d'intervenir à la place des parents, voire contre eux. Peut-on retracer une généalogie de la conception du « bien-devenir » de l'enfant qui permette d'éclairer le projet de notre société actuelle pour ses enfants et qui soit un cadre de réflexion pour les politiques de l'enfance? Cette question suscite une discussion sur le concept du « bien-devenir ».

> Des informations complémentaires sur le contenu de cet appel à contributions peuvent être obtenues auprès de Bénédicte Galtier, corédactrice en chef de la *RFAS*, ou de Pierre Boisard, membre du comité de lecture, qui ont en charge la préparation du numéro aux adresses suivantes : benedicte.galtier@sante.gouv.fr et pboisard@idhe.ens-cachan.fr

> Pour soumettre un article, utilisez l'adresse suivante : rfas-drees@sante.gouv.fr

> La date limite de réception des manuscrits est le **10 septembre 2012**.

> Les articles doivent être présentés selon les normes décrites dans les « Recommandations aux auteurs » disponibles sur :

<http://www.sante.gouv.fr/revue-francaise-des-affaires-sociales,3716.html>